

L'AECV ne roule pour personne,
elle marche pour tout le monde.

Journal de l'Association Éguillenne du Cadre de Vie



Edito

démarche citoyenne qui associe l'administré au choix de son cadre de vie, à nos concitoyens de s'impliquer plus avant dans l'exercice de la démocratie.

SOMMAIRE

CIRCULATION
TRANSPORT
DEPLACEMENTS
STATIONNEMENT

* Pour soutenir notre action et protéger votre environnement, l'AECV a besoin de votre adhésion.

Merci de nous renvoyer le bulletin ci-joint

Association loi 1901 - agréée environnement par la Préfecture

Conseil d'Administration:

Présidente : Christine Schmitt

Florence Anton - Gérard Cire -
Philippe Desplats - Salvatore Di
Benedetto - Gérard Piedeleu - Pierre
Sellier - Ernest Hussy - François
Milcent - Gilles Walser -

Courrier à: AECV 215 d chemin de
Fabrègues sud 13510 Eguilles
tél: 06 75 58 25 42
email: aecv@laposte.net

La circulation ? Bon sang ! Voilà le cœur... du problème.

Le précédent N° de Grain de Sel, Journal de l'AECV "Association Éguillenne du Cadre de Vie" dressait un constat général sur la circulation autour et dans notre village. Celui-ci vous propose des solutions. Pour y parvenir nous n'avons besoin que de deux choses : une volonté politique plus ... zélée (nous venons d'assez loin pour la croire possible), une concertation impliquant les éguillens décidés à prendre leur destin en main.

Vouloir améliorer la circulation et nos déplacements à Eguilles et ses environs, ne peut s'envisager qu'en prenant de la hauteur de vue. Voir plus loin que le bout de son nez, observer au-delà du pas de sa porte, permet de disposer d'une vision globale. Pour ce faire, un tour de table entre la Municipalité, les acteurs économiques et les associations est nécessaire. Ainsi nous obtiendrions un « état des lieux » validé par les utilisateurs. Nous pourrions alors approuver des solutions, établir des priorités et un échéancier des réalisations. Reste, à nos élus à pratiquer une

Les objectifs ? déboucher les artères de notre village

Il nous faut diminuer notablement le trafic de transit ininterrompu. Ces véhicules qui traversent Eguilles, sans le moindre bénéfice pour les commerçants, et ce, au détriment de la sérénité des éguillens. Ainsi on améliore simultanément la continuité piétonne, on assure la sécurité, on favorise le commerce, on diminue les nuisances de toute nature.

Circulez ! ÇA n'a rien à voir !

Nous pouvons améliorer les conditions de circulation, tout en confortant une des vocations d'EGUILLES, qui est son caractère résidentiel, nous rendrons notre village plus attrayant et plus convivial. En répartissant les flux d'automobiles, nous favoriserons le tourisme, l'activité commerciale des artisans, le développement économique des entrepreneurs, nous garantirons l'identité agricole de notre campagne.

Alors nous commencerons réellement à préserver la qualité de notre vie.

Alors nous respecterons l'environnement dont nous sommes dépositaires, et que nous empruntons à nos enfants.

Y A QU'À ! ET TOUT DE SUITE !

Propositions de l'AECV pour
Eguilles :

TRAFIC

Au village

Interdire tout stationnement sur la voie publique entre les giratoires « Duby » et « Lampis » (quelques emplacements en moins seulement) facilitera l'écoulement du trafic dans le centre du village. Il faut évidemment définir des créneaux horaires pour les livraisons en dehors des heures de pointe en accord avec les commerçants, (PELISSANNE le fait avec succès). Ainsi on améliore l'accès des personnes handicapées et l'intervention des secours (rue du Grand Logis – Boulevard Léonce Artaud)

Stationnement

Eguilles est « Le plus beau belvédère de la campagne aixoise ». D'ailleurs la municipalité s'en félicite à juste titre. Sa vocation est donc d'être un lieu d'animation et de convivialité, et **non un parking** réservé à quelques véhicules ! (dont plusieurs "officiels"). Supprimons tout stationnement sur la place Gabriel Payeur, (Mairie). Entrées et sorties problématiques des autos génèrent ralentissements et bouchons aux heures de pointe. Elles sont un danger permanent le reste du temps. La place rendue aux piétons offre par ailleurs une meilleure incitation à faire ses achats au village .

Lutter contre les « voitures ventouses »

Mieux gérer la capacité actuelle de stationnement du village c'est : respecter plus rigoureusement la zone bleue (comptages faits : 9 à 20% seulement des voitures sont

munies d'un disque.) Abolir les privilèges (levé des contraventions par la Municipalité). Dissuader le stationnement illicite d'habitants des communes avoisinantes, parquant leurs voitures à Eguilles pour la journée, ils prennent le car pour aller travailler à AIX EN PROVENCE. Dissuader les Eguillens d'utiliser 24H sur 24 les emplacements publics comme parking privé. Interdire de stationner sur la chaussée de la rue d'Aix entre 7H30 et 20H fluidifierait le trafic.

Civisme

Deux phases de mise en place sont nécessaires. D'abord l'information du citoyen, et puis la répression si besoin est . Car nous pouvons prévenir les incivilités par une éducation permanente et non par des gestes symboliques et surtout fortuits . Quel impact espéré et obtenu pour ces vignettes collées sur les pare-brise une seule fois en deux mois?

Sanctionnons plus efficacement les infractions comme les stationnements abusifs entravant la circulation, (trottoirs rue du Grand Logis, non-respect de la zone bleue, passages de poids lourds de plus de 3,5 T, excès de vitesse, etc.

Aux abords du village

Le désherbage « plus » régulier des voies et à proximité de carrefours améliorera visibilité et sécurité. "Coucher" le talus côté stade face au chemin des Lauriers améliorera la visibilité dans ce virage dangereux.

C'est quoi ce trafic ?

Exigeons de la C.P.A. (Communauté du Pays d'Aix) qu'elle respecte ses engagements en matière du Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.) : qui dans son objectif n° 4 parle de la « Suppression du transit auto-

mobile afin d'apaiser la traversée des villes, villages et hameaux » En effet nous le disions plus haut, à Eguilles, 4 véhicules sur 10 sont en transit ininterrompu sans autre bénéfice pour le village que leurs nuisances.

L'AECV s'oppose au projet de "Zone d'activités Commerciales de VENTABREN", dont la validité n'est pas démontrée et ce, compte tenu de l'implantation de 5 sites dans un rayon de 10 km ! Créer cette nouvelle zone alors que celle d'Eguilles n'est pas saturée générera un surcroît de trafic sur le village.

Y A QU'À : DÈS DEMAIN !

Transports en commun par cars

L'amélioration du réseau communautaire est en cours (Eguilles / Aix, un car toutes les demies heures 0,70 euro le ticket – (carnet de 10). Prévoyons la desserte des zones d'activités commerciales, artisanales et industrielles, sur les MILLES ainsi que la Gare TGV et l'aéroport de MARSEILLE / PROVENCE. Demandons au Conseil Général et à la CPA de se concerter pour: - harmoniser les dessertes par car, - créer une billettique commune permettant l'accès à plusieurs modes de transports (offre combinée).

Mettons en œuvre un Plan de Déplacements Entreprises (P.D.E.) les incitant à aménager la mobilité de leurs salariés. Encourageons le covoiturage, (promotion de l'auto partagé). Etendons le service «Proxi-bus», aux déplacements des habitants des quartiers à faible densité de population. (y compris école du Cros-Bompard)

Déplacements alternatifs – modes doux

Mise en place du plan vélo préco-

nisé par le Plan de Déplacements Urbains de la Communauté du Pays d'Aix (PDU – CPA)

À l'image d'autres communes, incitons la pratique et la méthode «Pédibus» «Marchons vers l'école» (Sensibilisation des enfants, des parents d'élèves et des acteurs locaux à la réduction du nombre de voitures circulant à proximité des écoles et sur des distances souvent très courtes, à la pollution de l'air, la santé de l'enfant, l'obésité, etc. ... (PDU – Objectif 6 «La marche ou le plaisir retrouvé» Action soutenue par l'ADEME, la région PACA (Contrat Plan, Etat, Région)

LES CHANTIERS A OUVRIR

Améliorons les voies existantes :

Carrefour RD 543 (Lignane) RD 63 (La Calade) près de la clinique Provence Azur

Mise en œuvre du projet d'un giratoire étudié par le DRTE, budgété par le Conseil Général et refusé par la Municipalité !

RD 543 – rue du Grand Logis – Boulevard Léonce Artaud - montée Maxence Gués

Après la requalification de cet itinéraire ainsi que celui empruntant la RD18 jouons la dissuasion en créant des zones 30 km / H objectif n° 4 du PDU) sur les deux traversées nord/sud du village.

Alors nous pourrions élargir les trottoirs, et garantir une continuité piétonne. Traitement du paysage urbain rendant plus attrayant la marche à pied, etc. Modification de l'intersection avec la rue de la Caranque et de la rue de la Garde

RD 543 –Ecole du Cros-Bompard et Intersection Grès Hauts et Avocats

Mise en œuvre par la DRTE de la solution définitive pour sécuriser l'élargissement de la chaussée (6m

+ 2 accotements de 1,50 m) et contribuer à la répartition des flux.

RD 18 – Rue de la Source

Assurons la continuité piétonne en partie sud de la voie afin de garantir les conditions de sécurité des enfants qui se rendent au stade ou à la salle omnisports (sentier ou trottoir). Couvrons le fossé coté nord (caniveau avec grille ou buses ciment), regard de visite, auto-curage assuré compte tenu de la pente longitudinale. Élargissons la chaussée coté nord. Mur de soutènement à l'intersection avec le chemin vicinal n° 3 de façon à rectifier le virage en épingle à cheveu

RD 18 – rue d'Aix

Assurons la continuité piétonne en partie sud de la voie. Élargissons la chaussée coté nord. Étudions la faisabilité d'un mini parking le long de cette voie, à l'intersection avec la traversée des Jasses (mur de soutènement)

Plan de circulation

En prenant le cas échéant comme référence, entre autres documents, l'étude A.T.T. de juillet 2003, établissons un projet général de circulation pour l'ensemble du village comprenant des sens uniques à tester sur une période représentative en disposant des moyens techniques d'évaluation, de comptage, etc. Et non pendant deux jours en pleines vacances de Pâques et à l'occasion de travaux obligatoires sur la chaussée, comme annoncé récemment.

Bilan municipal pour l'aménagement de la voirie

Depuis 11 ans (élections de 1995) rien de bien significatif n'a été réalisé. On ne trouve qu'immobilisme et irrésolution. Les seuls aménagements constatés l'ont été sous l'égide du Conseil Général. Cette situation qui dure est dommageable

à la commune. Or après tant d'années, le premier projet initié par nos élus est celui d'un itinéraire de délestage, projet très contestable qui va grever très lourdement les finances communales.

écoute, dialogue, concertation ?

Déplorons que la "démocratie participative" soit totalement absente de la pratique municipale. La "concertation générale" soit disant initiée en 2003 entre la municipalité, bureau d'études, associations de défense de l'environnement, CIQ, ne s'est pas poursuivie au delà de cette date malgré les engagements de Monsieur le Maire.

Quant aux nombreuses propositions réalistes de l'AECV, si l'on excepte la création de la zone bleue et la gare routière, la plupart formulée depuis 96 et assorties de projets de réalisations n'ont jamais été suivies d'effet. Nos solutions signalant des défaillances de sécurité, de stationnement ou de circulation n'ont pas reçu de réponses et ce malgré nos relances argumentées.

Des pistes pour demain

Un diagnostic implacable. Le rapport introduisant l'étude du projet LGV (Ligne Grande Vitesse) Marseille-Nice, prévoit une saturation du réseau routier à l'horizon 2015. Il est grand temps, d'une part de mettre en œuvre des solutions alternatives, d'autre part d'accepter de changer nos comportements dans une perspective de développement durable.

SNCF - RFF

Réalisation d'une ligne électrifiée, 2 voies entre Aix et Marseille et desserte ferroviaire de l'Aéroport de Marseille-Provence. Rééquilibrage du transport des marchandises au profit du rail, diminution notable du recours au "tout routier", développement du

ferroutage. Actuellement les différents modes de transports se répartissent ainsi: voies d'eau 2,8%, fer 20,32%, **route 76,88% !**

Il est nécessaire de remettre en service les voies ferrées, existantes pourtant, mais désaffectées... de réouvrir les gares comme prévu par la réorientation de la politique des transports, d'améliorer les dessertes par car. D'autres solutions alternatives sont possibles comme: le développement du "mer-routage". Ce cabotage maritime transport de camions et de marchandises sur de courtes distances, est une réalité entre les ports continentaux méditerranéens et la Corse, les ports italiens la Sardaigne et la Sicile, entre les ports espagnols et italiens Barcelone-Gênes. Il conviendrait de créer des "autoroutes de la mer", de mettre en place un corridor "plurimodal" et bien sûr en parallèle de développer le transport fluvial.

Une politique ambitieuse, volontariste et réaliste des aménagements, requiert une synergie entre tous les acteurs institutionnels, Etat, Région, Département, CPA et surtout des moyens financiers à la hauteur des défis à relever.

Itinéraire communal de délestage

L'AECV a remis un mémoire de huit pages à Monsieur le Maire et à chacun des Conseillers Municipaux. Ce document analyse le dossier d'appel d'offres et fait part de ses conclusions à nos élus avant qu'ils ne votent le budget de sa réalisation partielle. Voici la conclusion de ce mémoire:

L'AECV ne peut cautionner ce projet. D'une part, pour une question de principes démocratiques: absence de concertation générale associations/municipalité et ce depuis 2003 et non respect des engagements pris par cette der-

rière; d'autre part pour les raisons techniques suivantes: le projet est incomplet, fractionné, non inséré dans un plan de circulation. Nous pensons qu'en choisissant cette option la municipalité va inverser l'ordre des priorités qui devait traiter les routes départementales qui irriguent la commune et qui reçoivent des flux conséquents:

RD 543 entre le giratoire de Duby et celui des Lampis, rue du Grand Logis, Bd Léonce Artaud.

RD 18, rue de la Source, rue d'Aix. Cet itinéraire qui aura peu d'effet sur la réduction du trafic dans la traversée du village, créera un appel de voitures risquant de se reporter en priorité sur le CR 52 (Lauriers) et la RD 18 (Source, rue d'Aix) et se **traduisant par une augmentation générale du trafic dans la traversée de la commune.**

Réaliser ce projet, alors que les aménagements sur la RN7 n'en sont qu'à l'ébauche (déviation de St Cannat, passage à niveau de la Calade, traversée de Célony), **c'est ouvrir la boîte de Pandore !**

Par ailleurs le projet de création d'une zone d'activités sur la Commune de Ventabren, accepté par les représentants municipaux éguillens au sein de la Communauté du Pays d'Aix, créera un flux supplémentaire qui n'est pas pris en compte. A noter qu'après que l'AECV ait rencontré les élus de Ventabren il ressort qu'elle n'aurait comme justification que l'apport pécuniaire à cette commune.

Gare routière

Optimisons ce parc en incitant les Eguillens transportés par cars par leurs entreprises à laisser leurs véhicules sur ce site

Répartir géographiquement et augmenter la capacité totale de stationnement en recherchant des emplacements capables de rece-

voir des mini-parkings

Conclusion, à suivre ...

Modestement, nous lançons des pistes de réflexion afin de concertation citoyenne entre les Eguillens, la Municipalité et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix. Car il est vital de: diminuer nettement le trafic de transit, mieux répartir les flux, éviter tout effet d'appel, optimiser l'utilisation des voies existantes. Nombreuses de nos propositions ont été formulées par écrit dès l'année 1996. Répétées au fil des années à l'adresse de nos élus municipaux, peu d'entre elles ont été suivies d'effet. Regrettable. Alors nous persévérons. L'AECV n'est pas détentrice de solutions miracles. Attachée à EGUILLES, elle tente de trouver des alternatives améliorant la situation actuelle.

Eguillens ! n'attendons pas tout des élus ou des pouvoirs publics. Lorsque nous sommes automobilistes pensons que nous sommes aussi des piétons assis dans un véhicule. Nous pouvons cultiver le civisme en acceptant de changer de comportement chaque fois que possible. Pourquoi ne pas privilégier, les transports en commun? les modes doux de déplacements? Au même titre que l'automobile crée des routes qui créent des voitures, la pratique du transport en commun génère ... des transports en commun.

Ainsi, ensemble, nous préserverons la qualité de notre cadre de vie, et l'environnement d'Eguilles.

Nous nous battons pour un site.

A nos yeux ce site vaut mieux que notre pain, car lui ne peut être remplacé.

René CHAR